

AFFAIRE N° 14 - Répartition entre les différentes écoles de la ville des crédits votés au budget primitif 1962 pour achat de livres classiques et de fournitures scolaires pour la rentrée d'août 1962.

Le MAIRE : Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir voter un crédit complémentaire de 500.000. frs. qui sera pris en charge au budget supplémentaire pour nous permettre de payer les achats de livres classiques pour les écoles pour la rentrée d'août 1962.

Je signale à ce sujet au Conseil Municipal que l'augmentation des effectifs scolaires dépasse encore les prévisions et que dans certaines écoles non seulement les classes vont tourner à mi-temps, mais dans certaines autres les enfants travaillent dans la cour... Nous n'y pouvons rien ! car il faut bien le dire encore une fois, nous ne sommes pas aidés financièrement.

M. MONDON - : Est-ce que les 4 classes qui ont été détruites par le cyclone "Jenny" à la Montagne vont être reconstruites ?

Le MAIRE : Elles ont été compensées. Il est certain qu'elles auraient dû être reconstruites, mais il n'y a pas beaucoup de terrain...

M. MANES : Les 4 classes du Ruiseau-Blanc dégorgeront tout de même un peu les autres !!

LE MAIRE : Elles les dégorgeront un peu en effet, mais je crains qu'elles ne soient pas suffisantes, contrairement à ce que nous pensions.

Nous envisageons plutôt l'acquisition d'un terrain. Pour le moment le Directeur de l'Ecole de la Montagne n'a pas demandé de classes.

M. MONDON : Il a demandé la reconstruction des 4 classes détruites par le cyclone.

LE MAIRE : Nous pourrions envisager la question ; je vous demande de bien vouloir m'en reparler.

M. EVAN : Quelle est la proportion des enfants qui n'ont pu être "casés" à cette rentrée ? Il faut de toute façon que nous essayions d'obtenir d'autres crédits, nos enfants ne peuvent rester dans la rue....

LE MAIRE : La situation de la Commune de St-Denis si elle est critique parce que nous connaissons actuellement une progression démographique exceptionnelle, existe cependant dans toutes les Communes du Département et dans toutes les Communes métropolitaines...

M. GALLARD : Je crois pouvoir dire, ne serait-ce que pour apaiser les craintes de mon Collègue EVAN, que nos enfants n'ont pas tout été renvoyés de l'école, plus exactement ils ne peuvent fréquenter l'école d'une façon régulière...

Le Maire : Nous avons ouvert l'Ecole d'Application, nous avons donné à l'Ecole Centrale 12 classes supplémentaires ; à la rue des Lilas nous avons 8 classes nouvelles, et nous en construisons 8 autres...

M. REYDELLET : Il y en a deux à Montgaillard qui sont en construction...

M. EVAN : Il faut tout de même que nous renouvelions nos demandes d'aide auprès de la Métropole...

Le crédit complémentaire de 500.000.fr. demandé par le Maire est voté à l'unanimité ./.

X

X

X